

# Diagnostic de performance énergétique

Estimation par la méthode 3CL

Numéro de dossier : 0907-1332B

Altitude (m) : < 400

Date : 29/07/2009

Surface habitable (m<sup>2</sup>) : 180,65 **donnée client**

Type de bâtiment :

**Appartement**

Date approximative de construction : ±1500

## Logement :

Adresse : Manoir de la Rivière aile droite

Code Postal : 87150 Champagnac la Rivière

## Propriétaire : Monsieur MALVEAU Christian

Adresse : Manoir de la Rivière

Code Postal : 87150 Champagnac la Rivière

## INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

pour le chauffage, l'ECS et la climatisation

Consommation en énergie primaire : environ

**326** kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an

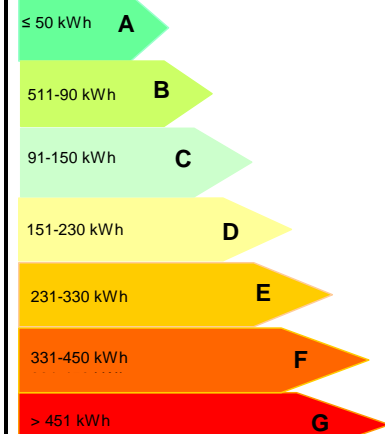
Emission de gaz à effet de serre : environ

**98** kg d'équivalent CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> et par an

## Consommations énergétiques :

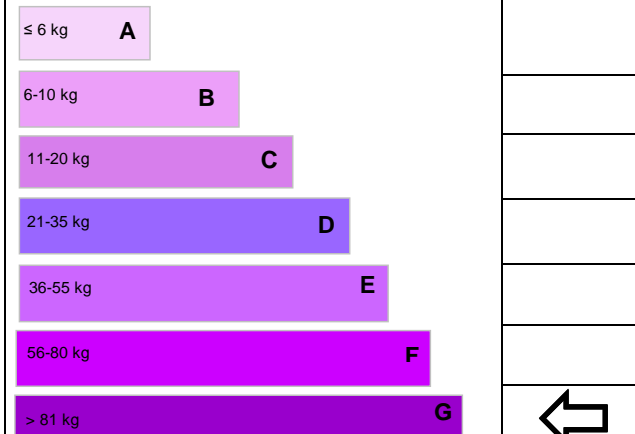
## Emissions de gaz à effet de serre (GES) :

### Logement économe



### Logement énergivore

### Logement à faible émission de GES



### Logement à forte émission de GES

## Pourquoi un diagnostic :

- Pour informer le futur locataire ou acheteur.
- Pour pouvoir comparer différents logements entre eux
- Pour inciter à effectuer des travaux de rénovation afin d'économiser de l'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En application de la loi de simplification du droit 2004-1343 du 9/12/2004, ce diagnostic a été élaboré par un expert indépendant et assuré pour cette mission. Certification N° 7-0679 valide jusqu'au : 16/12/2012

Assurance MMA n° 112622193- Date de validité : 31/1 2/2009

**CEDIL**

## Adresse :

B.P 14 - RUE DE BEAUFORT  
87400 SAINT LÉONARD DE NOBLAT

## Diagnosticneur : M.BRUSCHET

Tel: 05.55.56.21.33 Signature :

## Cabinet d'Expertises et Diagnostics

Immobilier du Limousin

B.P. 14 - Rue de Beaufort

87400 SAINT LÉONARD DE NOBLAT

Tél. 05 55 56 21 33

E-mail : contact@cedilsarl.com

Siret 478 463 474 00013

## Descriptif du bien et commentaires

Description des caractéristiques thermiques et géométriques du bien :

ENVELOPPE	Description
Murs	<b>Pierre</b>
Toiture	<b>Tuiles</b>
Fenêtres et porte-fenêtres	<b>Bois simple vitrage</b>
Plancher bas	<b>BOIS</b>
PRODUCTION / REGULATION DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT	
Régulation / Ventilation	<b>Naturelle</b>
Système de Chauffage	<b>Individuel Fioul</b>
Production d'Eau chaude sanitaire	<b>Individuel Fioul</b>
Climatisation	<b>Néant</b>
Système utilisant une source d'énergie renouvelable	<b>Néant</b>

Commentaires sur les hypothèses de calcul :

Sans objet.

Autres éléments d'observation liés au devoir de conseil du diagnostiqueur :

Sans objet.

## Détail des consommations par usage et type d'énergie

	kWh <sub>ef</sub> PCI	Energie	kWh <sub>ep</sub>	kg CO <sub>2</sub>	Coût TTC
Chauffage individuel	0	fioul	<b>54776</b>	<b>16433</b>	<b>3 736 €</b>
Chauffage collectif (*)	54776	0	<b>0</b>	<b>0</b>	- €
ECS Individuel	4180	fioul	<b>4180</b>	<b>1254</b>	<b>285 €</b>
ECS Collectif (*)	0	0	<b>0</b>	<b>0</b>	- €
Climatisation	0	pas d'énergie	<b>0</b>	<b>0</b>	- €
					<b>4 021 €</b>
Abonnements	Gaz & électricité individuel & Collectif (selon tantièmes)				189 €
			<b>TOTAL</b> Chauffage, ECS, Climatisation et Abonnements		<b>4 210 €</b>

(\*) part du **collectif** calculé au prorata des tantièmes de copropriété

"**ef**": énergie finale / énergie "compteur" (fioul, gaz, électricité, bois,...)

"**ep**": énergie primaire / Energie prélevée dans la nature, énergie brute non transformée après extraction (houille, lignite, pétrole brut, gaz naturel,...).

Cette estimation théorique est basée sur les résultats du calcul des consommations.

Elle prend en compte les dépenses de **Chauffage, Eau chaude sanitaire, Climatisation, auxiliaires servant à faire fonctionner les équipements de chauffage** ainsi qu'une estimation **des abonnements** aux fournisseurs d'énergie.

Elle a été établie avec :

Tarifs des énergies issu de l'arrêté du 14 septembre 2006 - eurosTTC

Outil et Méthode de calcul :

logiciel **V15-MI-outils-mai2006-web** mis à disposition par le ministère du logement et basé sur la méthode 3CL.

Validité des résultats du Calcul :

Les calculs ont été faits avec des conditions d'occupation moyennes, avec un comportement "standard" des occupants, déterminés à partir d'enquêtes de relevés de consommations dans différents logements et différents lieux : température moyenne d'occupation de 18°C et réduit de température entre 22h et 6h.

Les résultats sont conventionnels. Ils ne peuvent être remis en cause que si les données d'entrée pour les calculs ne correspondent pas au logement étudié.

# Recommandations pour l'amélioration énergétique et l'entretien

Sont présentés dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les coûts, économies et temps de retour proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres. Certains coûts additionnels éventuels (travaux de finition,...) ne sont pas pris en compte.

- Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises.

- Certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédits d'impôts,...)

		€	★	🌿	
	Descriptif de la recommandation	Investissement	Economies	Temps de retour	Crédit d'impôt (%)
<b>ISOLATION</b> Il est recommandé de choisir des isolants portant la mention ACERMI et des fenêtres ACOTHERM					
Murs					
Toiture	Isolation des combles	€€€	★ ★ ★	🌿 🌿 🌿 🌿	
Baies	Installation de fenêtres à double vitrage	€€€€	★ ★	🌿	
Plancher bas	Isolation du plancher haut du rez de chaussée	€€€	★ ★ ★	🌿 🌿 🌿 🌿	
Autre					
Cheminée					
Canalisations					
<b>CHAUFFAGE</b> Il est recommandé de choisir des produits portant la norme NF et/ou CE					
Génération	Installation d'une chaudière bio masse	€€€€	★ ★ ★	🌿	
Programmation	Installation d'un programmateur	€€	★ ★	🌿 🌿 🌿 🌿	
Régulation					
Autres					
Entretien					
Cheminée / foyer					
<b>EAU CHAUDE SANITAIRE</b> Il est recommandé de choisir des produits portant la norme NF et/ou CE					
Génération					
Solaire	Installation d'un chauffe eau solaire	€€€	★ ★	🌿	
Autres					
Entretien					
<b>VENTILATION</b> Il est recommandé de choisir des produits portant la norme NF et/ou CE					
Installation	Installation d'une VMC double flux	€€€€	★ ★ ★	🌿 🌿	
Entretien					
<b>CONFORT D'ETE</b>					

### Coût approximatif d'investissement

€ : moins de 200€TTC  
 €€ : entre 200€ et 500€TTC  
 €€€ : entre 1000€ et 5000€ TTC  
 €€€€ plus de 5000€TTC

### Economies

★ : moins de 100€TTC  
 ★ ★ : entre 100€ et 200€TTC  
 ★ ★ ★ : entre 200 et 300€ TTC  
 ★ ★ ★ ★ : plus de 300€TTC

### Temps de retour / investissement

🌿 🌿 🌿 : moins de 5ans  
 🌿 🌿 🌿 🌿 : entre 5 et 10ans  
 🌿 🌿 🌿 🌿 🌿 : entre 10et 15ans  
 🌿 🌿 🌿 🌿 🌿 🌿 : plus de 15ans

Combinaison de recommandations préconisée à moyen terme :

Commentaires :

# ANNEXE : Les 10 commandements pour un bon usage de l'énergie

## Chauffage :

Régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. La programmation permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. Le choix de la température ambiante a une influence importante sur la facture. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, une température "hors-gel" fixée aux environs de 8 °C est suffisante. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.

### Associer le confort à l'économie en hiver :

Séjour : entre 19°C et 22°C selon activité

Chambres : entre 15°C et 18°C (la nuit)

Salle de bains : entre 22°C et 24°C - uniquement pendant l'occupation

\* Réduire la température en période d'inoccupation (usage du programmeur) : 8°C (Hors gel)

\* +1°C # 6% de consommations de chauffage supplémentaire.

\* Eteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

\* Fermez les volets dans chaque pièce pendant la nuit et/ou tirer les rideaux.

\* Ne placez aucun meuble devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...) pour qu'ils puissent assurer une bonne diffusion de la chaleur.

## Eau chaude sanitaire :

Préférez les mitigeurs (thermostatiques) aux mélangeurs.

## Ventilation :

Une bonne ventilation permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité. En cas de ventilation mécanique, le fonctionnement doit être permanent, les bouches et entrées d'air ne doivent pas être obstruées. Si vous ouvrez régulièrement les fenêtres pour aérer, pensez à couper le chauffage à ce moment. Le système de ventilation demande peu d'entretien, mais ce dernier est indispensable pour la qualité de l'air de votre maison : nettoyer régulièrement le filtre de la hotte plusieurs fois par an, et au moins une fois par an les bouches d'extraction des salles d'eau et WC. Le ventilateur doit être également régulièrement dépoussiéré ainsi que les entrées d'air dans les séjours et les chambres.

Si la ventilation est naturelle :

- Adaptez l'ouverture de vos fenêtres à vos activités : après le passage de l'aspirateur ou une séance de bricolage, aérez bien ; après une douche, un bain, ...

- Pour une pièce de séjour, aérez-la avant de l'occuper (10 mn suffisent). Pour une pièce de service, faites-le pendant et un peu après des activités produisant humidité ou odeurs désagréables.

## Confort d'été / climatisation :

Utiliser les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison.

Si possible, ouvrez les fenêtres la nuit pour rafraîchir.

S'il y a un système de climatisation :

- Evitez de laisser les portes ouvertes et fermez les fenêtres, pour limiter le volume climatisé.

- Réglez la consigne une fois pour toute, le thermostat assurera la température désirée.

- Respectez l'écart maximal de température de 8°C entre l'air ambiant et l'extérieur afin d'éviter l'inconfort dû à la sensation de chaud et froid éprouvée en sortant d'une pièce climatisée. Ne jamais indiquer une température de consigne en dessous de 25°C.

## Autres usages :

### Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes avec ballast électronique) dans les pièces principales (Classe A / étiquette)

- Nettoyer les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...), poussiéreux, ils peuvent faire perdre jusqu'à 40 % d'efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel : Il vaut mieux éviter le mode veille sur certains appareils (téléviseurs, magnétoscopes,...) ne fonctionnant que très occasionnellement.

Il est conseillé de les éteindre. Les écrans plats sont préférables aux écrans classiques.

### Appareils électroménagers :

- Optez pour les appareils de classe égale ou supérieure à A

- Pour le lave-linge et le lave-vaisselle, utilisez de préférence les programmes "éco".

- Si cela est possible évitez d'acheter un sèche linge.

### Froid :

- Ne placez pas d'aliment chaud dans ces appareils

- Dégivrez régulièrement le congélateur

- Vérifiez que les portes ferment hermétiquement

- N'installez pas votre appareil près d'un appareil de cuisson classique

Pour plus d'informations :

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

<http://www.logement.equipement.gouv.fr/>